

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2019

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1974)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 3096

présenté par

Mme Valentin, Mme Dalloz, M. Jean-Claude Bouchet, M. Perrut, M. Sermier, M. Pierre-Henri Dumont, M. Bony, M. Leclerc, M. Straumann, M. Boucard, M. Jean-Pierre Vigier et
Mme Bazin-Malgras

ARTICLE 22 BIS A

À l'alinéa 2, après les mots « Il a un caractère »

Rédiger ainsi l'article :

Éducatif, pédagogique et écologique.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'intégration de ces termes permettra de mettre en avant, lors des enseignements, les objectifs recherchés par l'instruction de l'usage de vélos.